

## Procès-verbal du C.A. du 16 octobre 2017

Étaient présents :

Mesdames ATTALI-PARIENTE, FILLION, GEFFROY, GROSSE, LHÉRÉTÉ, WALTHER ;  
Messieurs BAILLEUX, BENHAMOU, DEUTSCH, KAPETANOVIC, MATEUS, THEVENET ;

Absents ayant donné un pouvoir : M. ATTALI, M<sup>me</sup> FARRAJOTA-CAVACO, Mme DELILLE, Mme FERRIER, M. YÉODET, Mme BERTHOUT (mais ne prend normalement pas part aux votes);

Absents non représentés : M<sup>me</sup> HEARD

Monsieur BAILLEUX est désigné secrétaire de séance,  
Madame CHARPENTIER, directrice générale, et Madame Canton, responsable financière, assistent à la séance.

Madame LHÉRÉTÉ, présidente, ouvre la séance à 18h00.

- Avant d'exécuter l'ordre du jour le conseil d'administration fixe la date de sa prochaine réunion. Celle-ci aura lieu le **lundi 27 novembre 2017 à 18h au 28 rue Pierre Nicole** ;
- Madame la directrice générale remet aux personnes présentes les actes de la journée d'hommage à Mathilde SALOMON directrice du collège Sévigné de 1883 à 1909. Cette journée s'est tenue en Novembre 2009 et les actes sont intitulés « L'école des jeunes filles » ;
- Par ailleurs l'approbation du procès-verbal du conseil d'administration se faisant désormais par messagerie électronique, l'ordre du jour ne débute plus par un vote d'approbation du compte rendu ayant trait à la réunion précédente.

### 1. Bilan de la rentrée scolaire

À l'appui de son intervention Madame la directrice générale fourni au C.A. un tableau récapitulatif des effectifs.

- La rentrée a été sereine avec des effectifs satisfaisants pour le fonctionnement du Collège Sévigné ;
- La 4<sup>ème</sup> seconde pour laquelle le nombre de demandes d'admission était tout à fait satisfaisant a fait l'objet d'une érosion précédant la rentrée. La raison essentielle avancée par les parents étant les droits à payer plus faibles que dans les établissements parisiens similaires.
- Le nouvel enseignement LV3 arabe regroupe 24 élèves. C'est tout à fait satisfaisant et bien supérieur à l'effectif que l'on connaissait en italien LV3 ;
- Dans l'enseignement supérieur, la nouvelle préparation aux écoles de cinéma comporte 11 élèves. C'est également un bon début ;
- Enfin M. WAJNBERG, proviseur du niveau secondaire du Collège Sévigné a pris ses fonctions ;

Madame la directrice générale souligne des difficultés de recrutement de professeurs. La cause en est la réduction du nombre de détachements accordés par le ministère de l'E.N. Le problème est notamment avéré en anglais et lettres classiques. Le Collège Sévigné étant membre de l'EPLC (fédération nationale des **Écoles Privées Laïques** sous **Contrat** avec l'État), Madame la directrice générale pense pouvoir agir dans ce cadre pour trouver des éléments de solutions.

### 2. Projet « tablettes numériques au collège »

- en septembre 2018 tous les élèves seront équipés de tablettes numériques ;
- les tablettes seront louées et assurées par à un prestataire ;
- elles utiliseront le réseau WIFI du bâtiment de la rue Pierre Nicole ;

- après Toussaint 2017 chaque professeur du niveau collège sera équipé d'une tablette à l'utilisation de laquelle il sera formé ;
- les outils (logiciels, applications) équipant les tablettes seront rigoureusement contrôlés et les tablettes seront « verrouillées » afin d'éviter tout abus ;
- un projet de charte de bon usage est en cours de rédaction ;
- les bénéfices attendus de cette opération sont entre autres choses : une disparition des salles informatiques qu'il n'a jamais été possible d'exploiter correctement, la possibilité d'exploiter tous les supports de document (numérique, papier, sonore...), un allègement du poids des cartables, une diminution du nombre de photocopies, l'utilisation d'outils numériques aidant à la compréhension notamment en mathématiques et sciences expérimentales, la fourniture de textes dans le domaine des langues et de la littérature...
- d'après les premières estimations le coût des livres et cahiers d'activité pour une classe de collège est au minimum de 100€. Avec la tablette qui coûtera 150€ par an ces achats ne seront plus nécessaires.

### 3. Point sur la vente du local de la rue Saint Jacques

Après la fourniture des documents définissant clairement les lots constituant le local de la rue Saint Jacques, l'acquéreur potentiel est d'accord pour effectuer prochainement l'achat (les deux garages compris) pour la somme de 1 940 000 € net vendeur.

### 4. et 5. Votes du budget définitif 2017-2018 et des tarifs 2018-2019

Madame la directrice générale indique au C.A. que le projet de budget est construit sur les contraintes suivantes :

- l'obligation de prendre en compte l'achat du bâtiment Arago en 2028 ;
- l'expérience acquise après une année d'exploitation du bâtiment Arago (notamment coût de l'énergie consommée)
- une budgétisation des travaux à prévoir rue Pierre Nicole revus à la hausse pour y inclure des travaux lourds liés au mode de chauffage. La question d'une pompe à chaleur se pose mais son coût à l'heure actuelle semble prohibitif. Il convient donc de prendre le temps d'étudier la chose, sans doute de missionner un audit énergétique et de voir ce qu'on peut obtenir comme subvention. Les travaux budgétés sont donc décalés d'un an dans le budget et ne commenceront qu'à l'été 2019.

La pertinence du projet de budget étant intimement liée aux tarifs proposés, Madame la présidente propose de voter d'abord pour la proposition de tarifs puis pour le projet budget.

Les tarifs proposés le sont sur le double principe de la justice et de la réalité. Les tarifs pour le bilingue proposés au début de notre projet étaient très bas car on « essayait les plâtres ». Il convient donc de les revoir. Madame la directrice générale propose de ne pas ou peu augmenter les tarifs non bilingues ainsi que la cantine mais de fixer un coût pour le bilingue qui soit plus proche de son coût réel.

A titre de comparaison Madame Charpentier propose une liste des frais de scolarité dans des écoles bilingues et non bilingues privées à Paris. Il en ressort que Sévigné a des tarifs non bilingues dans la moyenne des écoles comparables et des tarifs bilingues très inférieurs aux prix des écoles bilingues. Le but n'est évidemment pas de s'aligner sur les tarifs de ces dernières.

**Vote des tarifs** proposés (voir document fourni par Madame la directrice générale) : 0 contre, 4 abstentions, 13 pour

**Vote du projet du budget** : voir document fourni par Madame la directrice générale) : 0 contre, 0 abstentions, 17 pour.

### 6. État du personnel du Collège Sévigné

La création du poste de proviseur du secondaire est le fait marquant. Les autres personnels ne sont affectés par aucun mouvement particulier. Le nouvel organigramme est distribué aux membres.

### 7. Mise en place d'un service de paiement en ligne pour les parents du primaire et du secondaire

Dans le but de faciliter les paiements sans obligation de passage au service gestionnaire, la mise en œuvre d'un dispositif de paiement en ligne directement sur un compte bancaire du Collège Sévigné est en cours d'étude. Le paiement par chèque sera toujours possible.

**Vote de cette proposition** : 0 contre, 0 abstentions, 17 pour.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **8. Vote sur le principe d'adhésion à l'Association des Sections Internationales Américaines (AAMIS)**

Les responsables de la section internationale du Collège Sévigné, qui permet aux élèves d'obtenir l'Option Internationale du Baccalauréat section américaine trouveront dans le cadre de cette association un lieu de rencontre, d'information et de discussion avec leurs homologues d'autres sections internationales.

Madame la présidente propose de voter pour une adhésion à l'AAMIS avec paiement d'une cotisation annuelle de 25 € par élève inscrit dans la section internationale du Collège Sévigné. Cette section comporte deux niveaux : une classe de 1<sup>ère</sup> et une classe T<sup>ale</sup>.

**Vote** : 0 contre, 0 abstention, 17 pour.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **Questions et points divers**

1. Madame la directrice générale attire l'attention sur le fait que la rentrée des vacances de printemps aura lieu le lundi 30 avril 2018 qui est suivi du 1<sup>er</sup> mai 2018 qui est férié. Elle propose que le Collège Sévigné (tous les sites, tous les niveaux, tous les personnels soit fermé le 30/04/2018 sans récupération. La décision est mise au vote.

Vote : 0 contre, 0 abstention, 17 pour.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Madame la présidente attire l'attention du C.A. sur le fait que le dispositif d'adaptations horaires, mis en place jusqu'à présent pour permettre les déplacements des classes dans le cadre de l'enseignement d'EPS sans qu'il y ait de réduction de la pratique physique et sportive, atteignait ses limites. Une réflexion sur les difficultés à produire des emplois du temps équilibrés pour tous les élèves avec le nombre d'options proposées à Sévigné devra avoir lieu.

La séance est levée à 20h35.

La Présidente  
M<sup>me</sup> LHÉRÉTÉ



Le secrétaire de séance  
M. BAILLEUX

